



Achat maison infesté de termites

Par **velodi**, le **20/01/2009** à **15:53**

bonsoir à tous . en juillet 2007 j'ai acheté une maison avec un diagnostic termites daté de mars 2007 avec la mention [fluo]NEANT[/fluo]- en aout nous nous apercevons que la maison est litteralement infesté de termites , les degats sont tres importants , contact pris de suite avec le diagnostiqueur , l'employé reconnait qu'ils ont effectués le controle dans d'autres batiments mais ne sont pas rentré dans la maison principale...

le gerant de la boite ne veut rien savoir , donc assignation dans les regles au TGI , un expert judiciaire est nommé par le tribunal , l'expertise se deroule en janvier 2008 , remise du rapport accablant par l'expert , celui ci à démontré sans aucun probleme qu'aucune investigation n'avait été faite dans la maison , les cordonnées de termites sont visibles à l'oeil nu , aucune trace de poinçonnage , l'expert à accepté les devis que nous avons remis (environ 45000 € de travaux pour assainir et renover) etc . audience en octobre 2008 , deliberé du TGI fin novembre 2008 , resultat du juge: aucune constestation serieuse à faire envers le diagnostiqueur et nous voilà donc debouté et condanner à leur verser des dommages et interets ! ! à savoir que nous sommes obligés de louer un autre appartement depuis aout 2007 , la maison etant innabitable , tout doit etre demolli pour pouvoir traiter , pratiquement toutes les poutres sous planchers sont mangées par ces bestioles , les planchers doivent etres detruits et brulés. notre avocat nous dis que nous ne pouvont pas attaquer les vendeurs , ceux ci ayan donné mandat à une agence qui c'est chargé de prendre le diagnostiqueur. bien evidement nous avons déposé en decembre un appel à montpellier - ca n'avance pas , nous sommes soi disant en procedure d'urgence ! les termites continuent un travail de sape phenomenal ! la mairie à mis un perimetre de securité et 11 maison ont du faire faire un diagnostic , pas de soucis pour l'instant pour les voisins - je precise que cette boite n'est pas agréé ctba ou autre... , aidez moi , je ne sais plus comment faire pour avancer les choses -